

24E13

Lac Monchy

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
P-En générale de renouvellement, U-Refusé

Statut:
A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désistement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Substance extraite

A) Argent	C) Or	O) Opopline	U) Auro
B) Sable de silice	F) Fer	P) Pierre concassée	X) Calcite
C) Calcaire	I) Indéterminé	R) Roches ou miniers fines	
D) Pierre d'empilable	M) Manganèse	S) Sable	
E) Minerai de fer	N) Terre noire	T) Tourbe	

Statut du site d'extraction
O) Ouvert sous conditions, C) Ouvert, F) Fermé, N) Non autorisé, T) En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Territoire réservé à l'Etat ou soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte ou par effet d'une autre loi
- Périmètre urbanisé
- Territoire soustrait au jalonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Territoire où le droit de jalonnement et de désignation sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

- Entente Pitagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Nissaman de Betsiamita, Essipk, Mashewiatsh, Nutsashkuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 27°51' nord avec une variation annuelle déclinatoire de 9,07".

Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 19

48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée UTM, Zone 19

0 1 2 3 4
Kilometers

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

